



COMMUNE
de
SAINT-PAUL de VENCE
ALPES – MARITIMES
06570

DEMANDE DE DÉROGATION DE TONNAGE



| | <u>Demandeur</u> | <u>Entreprise</u> |
|-------------------------|------------------|-------------------|
| Nom (ou raison sociale) | | |
| Adresse | | |
| Nom du responsable | | |
| Téléphone/Fax/Portable | | |
| Adresse email | | |

Cette dérogation de tonnage est nominative et ne pourra être utilisée par une autre entreprise que celle figurant sur le document et n'est valable que pour la période ci-dessous indiquée. Elle est précaire et révocable à tout instant sur ordre de la police municipale ou de la gendarmerie.

Monsieur le Maire,
J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance une dérogation de tonnage pour :

| |
|--|
| <u>ADRESSE DU CHANTIER</u> |
| <u>OBJET DE LA DEMANDE DÛMENT JUSTIFIÉ</u> (en cas de délivrance d'une autorisation d'urbanisme veuillez préciser le numéro) |
| <u>ITINÉRAIRE DU CHANTIER (chemins empruntés)</u> |
| <u>IMMATRICULATION DU OU DES VÉHICULES DE L'ENTREPRISE ET POIDS TOTAL EN CHARGE</u> |
| <u>PÉRIODE ET NOMBRE DE PASSAGES JOURNALIERS</u> |

Je m'engage, en outre, à procéder à la réfection de la ou des voiries en cas de dégradations dues à ces transports.

Fait à..... le.....
Signature du demandeur

Cette demande est à retourner au moins 7 jours avant le début des travaux par :

- courrier à : Mairie de Saint-Paul de Vence – Place de la Mairie 06570 Saint-Paul de Vence
- ou fax : 04.93.32.41.15
- ou courriel : police.municipale@saint-pauldevence.fr